

Le PLU de la commune de LARRA, approuvé le 1^{er} juillet 2021, prévoyait une opération d'aménagement programmée au coeur du village, juste derrière la mairie, sur des parcelles propriété communale.

Le projet d'aménagement a été retenu après analyse et avis d'un COPIL regroupant des élus, le CAUE, la DDT et HGi31, sur une base de création de 24 logements sociaux (dont 12 adaptés aux aînés) et 28 logements accessibles en PLSA ; le bailleur social est la SA ALTEAL.



Le projet d'aménagement retenu

Pourquoi créer un jardin public ?

L'idée de jardin public provient des discussions au sein du COPIL ayant pour objet l'intégration de ces nouveaux logements au coeur du village et au sein d'un habitat existant.

Comment mettre en relation l'ancien et le nouveau ?

La création d'un jardin public devrait répondre à cette problématique, en offrant un nouvel espace où la population aimera se retrouver, en permettant des communications réciproques et végétalisées pour connecter les différentes offres de services existant au village (épicerie, boulangerie, coiffure, médecins) et en cours de réalisation (café restaurant multi-services, dont l'ouverture est prévue en mars 2024).

L'attractivité du jardin par lui même sera affirmée par les végétaux, des jeux pour enfants, un théâtre de verdure et des tables et bancs pour se retrouver.

1

RENFORCER LES CONNEXIONS PIÉTONNES ENTRE LES LIEUX DE VIE DES HABITANTS



Lieux de la vie courante

- Commerce
- Équipement
- Habitation
- Futur lotissement

Les axes piétons à affirmer

- Cheminement piéton
- Voie carrossable